



FORMATION DES ENSEIGNANTS

La France veut relancer sa coopération en Afrique

La France va-t-elle changer de fusil d'épaule dans sa politique de coopération éducative, notamment, dans le domaine de la formation des enseignants ? Il y a quelques années, la sous-direction Education Formation du ministère de la Coopération totalisait, à elle seule, le quart du budget de tout le ministère. A cette époque, on sentait l'action de la France dans les systèmes de formation dans les pays francophones d'Afrique. Tout n'était pas parfait, mais, les résultats étaient palpables d'autant plus que dès son arrivée comme ministre de la Coopération et du Développement en 1993, Michel Roussin



avait donné comme priorité de son action, l'école en Afrique. Avec son sous-directeur Education et Formation, Robert Peccoud, la France tenait un très bon cap dans ce secteur d'avenir, et on pouvait parler d'ambition. Mais, avec le changement de majorités à la tête du gouvernement et, en 1997, la disparition du ministère de la Coopération, voire, l'absorption de ses prérogatives au sein du très vaste ministère des Affaires étrangères, la spécificité française en matière de coopération éducative, a presque disparu. Aujourd'hui, la France ne se distingue guère des autres pays développés et ses diplomates considèrent les questions d'éducation et de formation en Afrique noire francophone comme ils le font pour d'autres pays du tiers-monde dont ils ont la charge, sans tenir compte de l'exception africaine ni de la gestion particulière de chaque dossier africain, comme on savait le faire au ministère de la Coopération. En définitive, la coopération éducative française en Afrique, et singulièrement, la formation des enseignants, s'est, totalement, banalisée. Pour ne pas dire plus. Aujourd'hui, Paris semble vouloir se réveiller et personne ne critiquera cette volonté de corriger une grosse erreur. Même si les moyens mis en œuvre sont tellement minimes, tellement, insignifiants par rapport à l'océan des besoins qui a grandi avec des décennies d'inaction. Mieux vaut tard que jamais, dira-t-on simplement.

Les autorités ivoiriennes viennent d'inaugurer le Centre de développement professionnel (CDP), une nouvelle institution créée par la France, qui doit permettre de former 10 000 enseignants de quinze pays d'Afrique francophone les cinq prochaines années. Objectif : muscler le système éducatif des pays africains, où plus de la moitié des élèves débutent le secondaire sans savoir ni lire ni écrire. 10.000 enseignants, c'est une goutte d'eau car il s'agit des besoins d'un pays moyen comme le Bénin ou le Togo.

Comme il n'y a pas de hasard dans la vie, la création du CDP ne doit rien au hasard. Il est le fait de **Jean-Christophe Deberre**, ancien fonctionnaire de la sous-direction Education et Formation du ministère de la Coopération. Quand il explique que c'est une « brique de plus dans la coopération entre la France et les pays d'Afrique francophone », il sait de quoi il parle car le CDP doit former le personnel de l'ensei-

gnement public français en Côte d'Ivoire et dans la sous-région, ainsi que ceux de l'enseignement privé. Le lycée international Jean-Mermoz à Abidjan, le plus grand établissement français du pays, abrite ses locaux. Pendant une semaine, conférences, ateliers, journées portes ouvertes et tables rondes ont rassemblé plusieurs centaines de personnes, venues "s'informer et se former" aux métiers de l'éducation.

Le but est de former "en cinq



Michel Roussin, le ministre de la Coopération qui a véritablement modernisé la coopération franco-africaine en matière scolaire. Depuis, plus rien.

ans plus de 10 000 enseignants et étudiants pour relever le défi de la qualité de l'enseignement",



Jean-Christophe Deberre.

affirme **François Clauzel**, directeur du CDP.

'Nous voulons mettre un terme à une vieille méthode qui consistait à réunir des enseignants, leur donner une formation théorique et les renvoyer dans leur classe", dit-il, promettant un suivi tout au long de leur carrière professionnelle. Une sorte de formation tout au long de la vie, que **Federico Mayor**, ancien directeur général de l'Unesco chargea **Jacques Delors** de mettre en œuvre, avec le succès qu'on connaît, faute de budgets conséquents. Alors que le problème est récurrent. ■